

Rétroaction du jury de pairs

Depuis octobre 2023, après avoir dévoilé les résultats de ses concours, artsnb publie également les commentaires constructifs généraux et les recommandations tirées de l'évaluation du jury de pairs de la date limite la plus récente.

Veillez noter que ces commentaires sont résumés à partir des discussions qui ont eu lieu lors des réunions du jury de pairs, et qu'ils ne concernent pas nécessairement toutes les demandes soumises à cette date limite. L'objectif de ces commentaires est de donner un aperçu du processus d'évaluation par le jury et de renforcer les prochaines demandes de subvention.

Sommaire de la rétroaction du jury de pairs de l'échéance du 1^{er} mai 2024 – programmes d'Artiste en résidence et de Développement de carrière

Programme d'Artiste en résidence

Données d'ordre général

- Le jury a évalué 28 demandes et a pu octroyer 13 subventions avec l'enveloppe budgétaire disponible pour cette date limite (taux de réussite de 46,4 %).
- 6 demandes additionnelles ont reçu le statut « Mérite ». Ce statut indique que le jury recommandait le financement de ces demandes, mais que le budget du programme était insuffisant pour financer toutes les demandes méritantes.
- Le jury a attribué le statut « Non recommandé » à 9 demandes. Ce résultat ne signifie pas nécessairement que le travail manque de mérite; l'évaluation des demandes de subvention est un processus compétitif et les budgets sont limités. N'oubliez pas que chaque concours regroupe un ensemble différent de candidatures et un jury différent.
- Le ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture a procédé à un investissement supplémentaire au programme remodelé d'Artiste en résidence en réponse aux recommandations du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste.

Recommandations sur les documents d'appui à la demande subvention

Description de projet :

- Le jury recommande d'utiliser la Description de projet pour expliquer clairement les objectifs et les activités prévues pour chaque projet de résidence dans les propres mots



arts nb

de la personne candidate (p. ex. la création ou le développement d'une nouvelle œuvre, l'animation d'ateliers, les spectacles). Cela est d'autant plus important qu'il existe de nombreux types de résidences et que le contenu d'une résidence « standard » varie considérablement d'une discipline artistique à l'autre.

- Le jury a apprécié les demandes qui expliquent exactement comment le projet de résidence fera avancer ou bénéficiera à la carrière ou au développement de l'artiste.

Exemples d'œuvres :

- Le jury déconseille l'utilisation de liens vers les médias sociaux dans la section Exemples d'œuvres (p. ex. des images ou des vidéos hébergées sur Facebook, Instagram), car ces sites exigent souvent une connexion pour visualiser le matériel et rendent ainsi de nombreuses œuvres inaccessibles au jury.

Relations culturelles :

- Le jury recommande d'utiliser la section Relations culturelles de la demande pour expliquer la relation de la personne candidate avec son sujet et/ou le lieu de la résidence proposée, en particulier pour les projets en éco-arts.

Autres programmes d'artsnb susceptibles d'intéresser les personnes candidates qui ont déposé une demande lors de la dernière date limite de ce programme

- Si vous cherchez à obtenir des fonds de voyage pour donner suite à une invitation à présenter votre travail, veuillez vous référer au programme de [Développement de carrière – Arts sur invitation d'artsnb](#).
- Si vous êtes à la recherche d'un mentorat ou d'une formation plus avancée dans votre forme d'art, veuillez vous référer au [programme de Développement de carrière – Développement professionnel d'artsnb](#).
- Si vous souhaitez professionnaliser votre portfolio et / ou vos exemples d'œuvres (par exemple, en embauchant un.e photographe ou vidéaste pour documenter vos œuvres), veuillez vous référer au [programme de Développement de carrière – Professionnalisation et promotion](#).
- Si vous souhaitez créer une nouvelle œuvre, veuillez vous référer au [programme de Création d'artsnb](#).

Programme de Développement de carrière

Données générales

- Le jury a évalué 39 demandes et a pu octroyer 23 subventions avec l'enveloppe budgétaire disponible pour cette date limite (taux de réussite de 59,0 %).



arts nb

- 1 demande additionnelle a reçu le statut « Mérite ». Ce statut indique que le jury recommandait le financement de cette demande, mais que le budget du programme était insuffisant pour financer toutes les demandes méritantes.
- Le jury a attribué le statut « Non recommandé » à 15 demandes. Ce résultat ne signifie pas nécessairement que le travail manque de mérite; l'évaluation des demandes de subvention est un processus compétitif et les budgets sont limités. N'oubliez pas que chaque concours regroupe un ensemble différent de candidatures et un jury différent.
- Avant l'évaluation du jury, une demande a été disqualifiée pour cause de non-admissibilité, et une demande a été retirée par la personne candidate en raison de la reprogrammation du projet.

Recommandations sur les documents d'appui à la demande subvention :

- Dans l'ensemble, le jury s'est réjoui de voir autant de demandes solides et a noté que nombre d'entre elles avaient un impact clairement articulé sur les pratiques des artistes et des communautés du Nouveau-Brunswick.
- Ce programme permet à plusieurs artistes collaborateur.rices de soumettre des demandes individuelles ; dans ce cas, le jury a apprécié que les personnes candidates l'indiquent clairement dans la description du projet (p. Ex. «ce projet est une collaboration entre moi-même et cet autre artiste qui soumet également une demande pour soutenir son rôle dans le projet») afin que les jurés comprennent le lien entre plusieurs demandes similaires.
- Les membres du jury ont fait remarquer que, bien qu'il s'agisse d'un programme basé sur la proposition d'un projet et axé sur le développement de la carrière de l'artiste, ils auraient souhaité davantage de contexte sur la position de l'artiste par rapport à cette occasion; pourquoi ce voyage/mentorat/atelier est-il important pour l'artiste à ce moment précis ? Le jury recommande d'inclure des détails sur l'expérience/pratique artistique antérieure de la personne candidate en plus des informations sur l'opportunité actuelle.
- Les membres du jury recommandent aux personnes candidates de bien sélectionner leurs exemples d'œuvres, y compris les échantillons/extraits ciblés pour l'évaluation du jury. Les jurés ont fait remarquer que les exemples d'œuvres devaient appuyer le projet proposé et ont conseillé aux personnes candidates d'inclure des exemples pertinents ou opportuns pour cette demande particulière. Veuillez vous référer à [l'Annexe 2 des lignes directrices du programme](#) pour plus de détails sur la soumission d'exemples d'œuvres.

Autres programmes d'artsnb susceptibles d'intéresser les personnes candidates qui ont déposé une demande lors de la dernière date limite de ce programme



- Si vous souhaitez participer à une résidence d'artiste, veuillez vous référer au [programme Artiste en résidence d'artsnb.](#)
- Si vous souhaitez créer une nouvelle œuvre, veuillez vous référer au [programme de Création d'artsnb.](#)